

**Province de Québec
Commission scolaire des Navigateurs
École de l'Étoile
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École de l'Étoile, tenue le 21 février 2018, au salon du personnel de l'École de l'Étoile située au 1300, rue de l'Étoile à Lévis.

Membres du conseil présents :

Madame Chantal Dumont, directrice
Monsieur Jean Breton, parent
Monsieur Yannick Mongrain, parent
Monsieur Karim Douahi, parent
Madame Isabelle Nadeau, parent
Madame Jennifer Brochu, parent
Madame Annie-Claude Jutras, parent
Madame Josée Fecteau, enseignante
Madame Marie-Claude Lehoux, enseignante
Madame Karine Veillette, enseignante
Madame Véronique Pigeon Hallée, enseignante
Madame Nadia Mercier, responsable SDG
Madame Karine Levasseur, éducatrice au SDG

Membres du conseil absents :

Madame Isabel Michaud, parent
Madame Élise Sénéchal, orthopédagogue

1 PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la rencontre et vérification du quorum

Quorum atteint

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 21 février 2018

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Véronique Pigeon Hallée et appuyé à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié :

CE-17-18-24

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.3 Suivi des points 1.3 et 4.1 et adoption du procès-verbal du 17 janvier 2018

Suivi point 1.3 : L'allocation gouvernementale peut servir à des conférences aux parents d'enfants de maternelle et premier cycle seulement. Mme Dumont propose au conseil d'établissement la conférencière, Anick Pelletier. Le choix du sujet reste à déterminer, mais pourrait être en lien avec les jeux de société et la période estivale. Il est aussi discuté d'organiser une conférence sur le numérique. Madame Jennifer Brochu se propose pour la recherche d'un conférencier.

Suivi point 4.1 : Une liste de jeunes enseignants suppléants, sans contrat sera élaborée par le personnel de l'école.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Claude Lehoux et appuyé à l'unanimité :

CE-17-18-25

QUE le procès-verbal du 17 janvier 2018 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2 Intervention du public

Aucune intervention

3 Consultation-décisions

3.1 Approbation grilles matières

Les enseignants s'alignent sur ce qui est prescrit par le Ministère. La grille matière 2018-2019 est présentée par Mme Dumont.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Jennifer Brochu et appuyé à l'unanimité :

CE-17-18-26

QUE l'approbation grilles matières soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.2 Approbation projet English star club

Mme Dumont propose de reconduire la formule du English Star Club pour 2018-2019.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Isabelle Nadeau et appuyé à l'unanimité :

CE-17-18-27

QUE l'approbation projet English star club soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.3 Traiteur

Des démarches ont été réalisées par la responsable du service de garde auprès du Métro et du IGA de St-Nicolas. Or, ces deux établissements n'offrent pas ce service pour les écoles. En ce qui concerne le IGA de St-David, il ne prend pas de commande de dernière minute et il ne garantit pas la prise en compte des allergies de certains enfants.

Pour 2018-2019, il est décidé de conserver le statu quo, soit de reconduire le mandat du traiteur actuel, Le Croquignolet. Un sondage pourrait être envoyé aux parents vers mars 2019 afin de recueillir leur opinion sur leur niveau de satisfaction quant au service du Traiteur actuel et possiblement leur présenter d'autres alternatives.

3.4 Approbation sortie pentathlon

Cinq groupes de cinq élèves participeront au Pentathlon.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean Breton et appuyé à l'unanimité :

CE-17-18-28

QUE l'approbation sortie pentathlon soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.5 Approbation conférence élèves 5^e et 6^e Mylène Paquet – Envol 19 mars 2018

La direction de l'Envol a proposé d'inviter les élèves de 5^e et 6^e année à une conférence de Mme Paquet (traversée de l'Atlantique).

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean Breton et appuyé à l'unanimité :

CE-17-18-29

QUE l'approbation conférence élèves 5^e et 6^e Mylène Paquet – Envol 19 mars 2018 soit adoptée, telle que présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.6 Critères de sélection de direction d'école

CE-17-18-30

Suite à des échanges par courriel entre les membres du conseil d'établissement et le président de même que des échanges entre les membres du conseil d'établissement lors de la réunion du conseil d'établissement du 17 janvier 2018, le président présente la correspondance qui sera transmise à la direction générale.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yannick Mongrain et appuyé à l'unanimité :

QUE la correspondance quant aux critères de sélection de direction d'école soit adoptée, telle que présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.7 Activité finissants 6^e année

Les enseignants ont proposé une activité pour les finissants, soit une soirée sur le Louis-Joliet. Le Conseil d'établissement discute du voyage à Toronto de l'an dernier par rapport à l'activité proposée pour cette année. Certains membres du conseil d'établissement partagent avec les autres membres la déception que certains élèves ont eu lorsqu'ils ont appris en quoi consistait leur voyage de fin d'année. La direction d'école explique que l'enjeu quant à un voyage comme celui de l'année dernière concerne l'accompagnement des élèves. La direction d'école ne peut exiger de la part de ses enseignants que l'activité qui a eu lieu l'année dernière avec tous les engagements que cela requiert de la part des enseignants soit reconduite cette année. Les membres du conseil d'établissement comprennent la situation.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Claude Lehoux et appuyé à l'unanimité

CE-17-18-31

QUE l'activité finissants 6^e année soit adoptée, telle que présentée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3.8 Hophop – SDG

L'application permet de faire préparer les enfants avant l'arrivée du parent dans le but d'économiser du temps aux parents lorsqu'ils viennent chercher leur enfant à l'école à la fin de la journée. Le parent doit acheter l'application. Certaines autres écoles utilisent déjà cette application. Il est mentionné qu'il n'y aura pas de surveillance près des casiers lorsque l'enfant va se préparer avant l'arrivée de son parent. Un parent soulève une question quant à l'enjeu de confidentialité des données.

Il est décidé d'essayer l'application en mode pilote (un mois gratuit) vers la fin de l'année et de voir par la suite si le projet sera implanté de façon

CE-17-18-32

définitive pour le futur.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Véronique Pigeon-Hallée et appuyé à l'unanimité

QUE Hophop – SDG soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4 INFORMATIONS

4.1 Conférence parents

A été discuté lors du point 1.3

4.2 Clientèle 2018-2019

Mme Dumont présente le nombre d'élèves, par niveau, qui sera déplacé vers l'école Clair-Soleil. À ce jour, il y a 407 élèves inscrits pour l'année scolaire 2018-2019.

4.3 Correspondance

Le président présente les communications reçues : la semaine de la garde scolaire (il est proposé de confier ce mandat à l'OPP), l'ajout d'un critère spécial pour le déplacement des élèves de 6^e année, l'instauration de journées pédagogiques à faible coût (il est proposé d'en discuter au prochain Conseil d'établissement) et de l'économie pour famille nombreuse (il est proposé d'attendre que le service de garde ne soit plus déficitaire).

4.4 Mot du président

Le président présente les premiers résultats de la campagne de financement Fundsript. Il y a plusieurs inscriptions inactives et peu de récurrence de commandes. Des actions seront prises pour vérifier les coûts de sécuriser l'envoi et de rappeler la campagne aux parents.

De plus, la participation aux autres activités de financement sera observée au cours des prochaines semaines.

Un point sera ajouté au prochain Conseil d'établissement.

4.5 Mot de la direction

Mme Dumont s'abstient de parler.

4.6 Mot du personnel de l'école

Le personnel remercie les parents pour la semaine des enseignants.

4.7 Mot du service de garde

La responsable du service de garde expose les enjeux de l'ouverture lors des journées de tempête.

4.8 Mot du comité de parents

Le représentant du Comité de parents parle des contributions exigées aux parents et des dépenses associées au Conseil d'établissement.

5 Autre(s) sujet(s)

Aucun sujet n'est ajouté.

6 Date de la prochaine rencontre : 11 avril 2018

7 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yannick Mongrain et appuyé à l'unanimité.

QUE la séance soit levée à 21h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-17-18-33

Président

Directrice